



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 14

Comme annoncé lors de l'assemblée générale, en fonction de votre catégorie, nous vous demandons de bien vouloir saisir votre indisponibilité pour « convenance personnelle » avant le samedi 16 novembre 2019 à 14h00 (délai de rigueur) :

- Arbitre D1 : 27/11/2019
- Arbitre D2 : 10/12/2019
- Arbitre D3 : 11/12/2019
- Arbitre D4 et D5 : 17/12/2019
- JAD : 05/12/2019
- Arbitre assistant : 18/12/2019

### ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 23 & 24/11/2019

D 2 : DUSSAUD Gérald

D 3 : JUSTIN Alexis

### AVIS AUX ARBITRES « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPAUX »

La C.D.A. Vous informe que lors d'une annulation de match pour intempéries, vous pouvez recevoir un match de remplacement sur votre espace personnel. Merci d'être vigilant

### AVIS AUX CLUBS « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPAUX »

Il est rappelé aux **CLUBS** qu'en cas d'Intempéries ou d'Arrêtés Municipaux, il est impératif d'avertir les Officiels : Arbitres, Délégués, Observateur/tuteurs et la permanence.

Les coordonnées des officiels sont disponibles sur la boîte Mail des clubs.

Si possible, envoyer l'Arrêté Municipal à la commission des arbitres

### INDISPONIBILITES

**La C.D.A. Vous rappelle que les indisponibilités doivent être saisies 15 jours avant.**

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, le dernier délai toléré est le lundi à 17 heures pour le week-end 15 jours après. Nous constatons que trop d'arbitres ne respectent pas ce délai et se mettent « indisponibles » après la date buttoir.

**Des contrôles seront effectués chaque semaine.** Les arbitres qui ne respectent pas la règle se verront appliquer la sanction prévue dans le règlement intérieur : 25€ d'amende et le retrait d'un point chez les adultes et 0,01 pour les jeunes.

**Nous vous rappelons que toute absence de dernière minute ou d'indisponibilité hors délai, doit être justifiée par un retour à l'adresse email de la C.D.A. ( [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr) ) dans les plus brefs délais, sinon ceux-ci seront considérés comme « indisponibilité non justifiée ».**  
**Le règlement intérieur sera appliqué.**

## AMENDES AUX ARBITRES

A partir de cette saison, toutes les amendes règlementaires concernant les arbitres : absences non justifiées, indispositions hors-délai, absences aux actions techniques, rapports non envoyés, ne seront pas publiés sur le P.V. mais seront envoyés par mail à l'intéressé et en copie à son club d'appartenance.

## AVIS AUX CLUBS

### LISTE OFFICIELLE DES COORDONNEES DES ARBITRES

La C.D.A. informe les clubs qu'à partir de cette saison, la liste des coordonnées téléphoniques des arbitres n'est plus disponible sur le site internet du District.  
Désormais, en cas de besoin, vous pouvez la consulter à partir de l'email officiel de votre club.

## COMMISSION DE DISCIPLINE - RAPPEL

**ATTENTION : La C.D.A. Vous rappelle que désormais, La Commission Départementale de Discipline se réunit le MERCREDI SOIR et non plus le jeudi.**

Vous avez toujours 48h pour lui adresser vos rapports, dernier délai le mercredi dans la journée, afin qu'elle puisse traiter vos dossiers dans les meilleures conditions.

## RAPPEL AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

**L'ensemble des courriers concernant le Commission Départementale des Arbitres doivent être envoyés UNIQUEMENT à l'adresse ci-dessous :**

[arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

## A L'ATTENTION DES CLUBS POUR LES DEMANDES D'ARBITRES

La Commission Départementale des Arbitres rappelle que toute « demande d'arbitre » doit se faire à l'adresse ci-dessous, et sur DOCUMENT SPECIFIQUE.  
[arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

## AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2019/2020

La Commission Départementale des Arbitres vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieux, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques :  
« PROCES VERBEAUX », « ARBITRAGE »

### NOVEMBRE 2019

- Samedi 23 novembre : Formation continue des arbitres classés D3

## **DECEMBRE 2019**

- Samedi 07 décembre :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

## **FEVRIER 2020**

- Samedi 01 février :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA

- Samedi 01 février :

Formation continue des arbitres seniors (rattrapage)

- Samedi 15 février :

Formation continue des arbitres U15 et U18

- Samedi 22 février :

Formation continue des arbitres classés U15 et U18

## **MAI 2020**

- Vendredi 15 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

## **JUIN 2020**

- Lundi 15 juin :

Établissement des classements arbitres adultes et jeunes (à confirmer)

## **COURRIERS DES ARBITRES**

- GONCALVES Daniel : Courriel sur les faits survenus lors de la rencontre D4 du 03/11/2019, lu et noté
- SAADA Hachemi : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- BOURDEUX Clément : Indisponibilité du 16/11/2019, lu et noté
- KHIATI Nacer : Courriel informant de son absence à la formation continue des D4 du 09/11/2019, lu et noté
- MORET James : Courriel informant de son absence à la formation continue des D4 du 09/11/2019, lu et noté
- BARBOSA Laurent : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- GHARIBIAN Stéphane : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- DA SILVA Patrice : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- MONTAGNON Noémie : Absence excusée pour la rencontre du 10/11/2019, lu et noté
- BINAUD Laurent : Courriel sur le très bon comportement des deux équipes lors de la rencontre D4 du 10/11/2019, lu et noté
- LAURENT Jérémy : Courriel pour un rectificatif suite à son erreur sur la tablette de la rencontre de la coupe U18 du 10/11/2019, lu et noté

## **COURRIERS DES CLUBS**

- ST RESTITUT : Arrêté Municipal du 09 & 10/11/2019, lu et noté
- ENT S NORD DROME : Demande d'arbitre en D5 le 24/11/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- RHONE CERUSSOL FOOT 07 : Arrêté Municipal du 09 & 10/11/2019, lu et noté

- FC MONTMIRAL PARNANS : Arrêté Partiel Municipal du 09 & 10/11/2019, lu et noté
- AS ST JULIEN EN CHALENCON : Demande d'arbitre en D5 le 24/11/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif

## FORMATION DES ARBITRES CLASSES D3

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D3 aura lieu le samedi 23 novembre 2019 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

**Liste des arbitres convoqués :**

NOM	Prénom	CATEGORIE
AKOUMI	BRAHIM	District 3
ALBERT CHEVAL	FANNY	District 3
BEGOT	SEBASTIEN	District 3
BILLON	PHILIPPE	District 3
BOURDEUX	CLEMENT	District 3
CALATAYUD	RENAUD	District 3
CARROUGE	ROMUALD	District 3
CHAVANON	BRUNO	District 3
COISSARD	STEPHANE	District 3
DJERIDI	IDRISS	District 3
DUPUIS	MARC	District 3
EL MOUHTADI	IMED	District 3
GARNIER	VIVIEN	District 3
HARRACHE	ABDEL KARIM	District 3
JUSTIN	ALEXIS	District 3
KAYA	BUNYAMIN	District 3
MALOSSE	SEBASTIEN	District 3
PINTO	PATRICK	District 3
PLANTEGENET	EMMANUEL	District 3
RAHIBI	MEHDI	District 3
SAADA	HACHEMI	District 3

SELLAMI	BILEL	District 3
TIR	BENHAMER	District 3
VIALATTE	BRUNO	District 3
ZERGUIT	MOHAMED	District 3

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**